

INAUGURATION DU BOIS RONDEL

7 mars 2019

Discours de Jean de Legge, président de l'association

1

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture, Monsieur le Vice-Président de Rennes Métropole et Vice-Président d'Archipel Habitat, Monsieur le Président du Conseil Départemental, Madame la directrice d'Archipel Habitat, Mesdames et Messieurs responsables d'Associations amies et partenaires, chers collègues de la Fédération des Acteurs de la Solidarité et chers amis de Benoit Labre, administrateurs, bénévoles, résidents et professionnels, cette inauguration associe le plaisir d'un aboutissement et la gravité du chemin à poursuivre.

Monsieur le Secrétaire Général, nous savons que ce CHRS réhabilité n'existerait pas sans la volonté de l'Etat et la qualité des relations de travail et de confiance que nous entretenons avec vos services, qu'il me soit permis de les remercier.

Cette réhabilitation au profit des résidents de notre CHRS, n'a également été possible, que par la volonté et le soutien constant de Madame la maire de Rennes, nous lui en sommes profondément reconnaissant. Monsieur le Vice-Président de Rennes Métropole merci de votre aide au titre du Plan Local de l'Habitat, Monsieur le Président du Conseil Départemental, nous vous remercions du soutien du département pour cette réhabilitation et de la confiance que vous nous témoignez à travers l'activité du Service d'Accueil de Logement et d'Orientation des Jeunes.

Pour les administrateurs de notre Association, cette cérémonie est l'aboutissement de la volonté d'offrir aux résidents des conditions d'accueil respectueuses de leur dignité. Merci aux administrateurs et à Pierre Grasset pour leurs convictions et le portage de ce projet.

Pendant cette réhabilitation, le CHRS et l'administration de l'Association ont été transférés dans les locaux du collège de l'Adoration. Cette opportunité nous a été bien utile et nous en savons gré à la communauté des sœurs de Picpus mais la nature du bâtiment, sa taille, l'ancienneté de ses équipements a rendu cette occupation souvent difficile : fuites d'eau, inondations du sous-sol, caprices du chauffage, chambres inconfortables et mal isolées, sécurisation incomplète... Je souhaite remercier l'administration, la direction, la restauration, l'entretien, et toutes les équipes du CHRS pour ces aléas et aussi remercier très chaleureusement les résidents pour leur compréhension et leur patience.

Cette inauguration est l'aboutissement d'un chantier ambitieux. Merci à Archipel Habitat pour la maîtrise d'œuvre de cette réhabilitation et à

Jacques Gefflot pour le traité architectural de ce bâtiment qui embellit la rue, valorise l'Association et procure confort et dignité à nos résidents.

2

Cette nouvelle façade signe désormais l'identité de notre Association et sa capacité de renouveau, au lieu même de son histoire.

La transformation de ce bâtiment nous raconte une histoire rennaise, celle de notre association fidèle aux objectifs de ses fondateurs et heureuse de contribuer, depuis longtemps et avec beaucoup d'autres, aux valeurs de solidarité associées à la ville de Rennes.

Les dynamiques de précarité, de pauvreté et d'exclusions sociale questionnent nos positions citoyennes, personnelles et collectives, elles interrogent aussi notre efficience. La diversité des publics et des situations, la complexité et la multiplicité des réponses à apporter nous ont obligé à préciser notre stratégie partenariale et territoriale, à maîtriser notre participation aux différents dispositifs publics, à évaluer les risques à prendre, notamment en matière d'investissements humains et de réserves immobilières.

Nous nous sommes mis à la tâche :

Tous établissements confondus, notre capacité d'accueil est passée en moins de deux ans de 139 à 318 places.

- Notre CHU a été porté à 82 places dont 40 en collectif. Nous avons renforcé notre qualité d'accueil en ouvrant plus tôt en semaine et en restant ouvert les week-end et jours fériés.
- Nous assurons un accueil de nuit pérenne tout au long de l'année et plus seulement pour la période hivernale, pour ce faire, nous avons acquis des locaux rue Ernest Chéreau. Nous accueillons, chaque soir 30 personnes et 40 en cas grand froid. Nous souhaiterions avoir les moyens de pérenniser les 40 places.
- Depuis sa création l'Association a toujours su évoluer pour être présente aux personnes les plus exposées aux risques d'exclusion. Pour nous l'accueil des migrants va de soi, c'est pourquoi grâce à la confiance de l'Etat (et à la mobilisation du service habitat de Rennes Métropole), nous avons ouvert l'an dernier un Centre Provisoire d'Hébergement pour migrants statutaires de 50 places et que nous ouvrons un CADA de 50 places à Betton dans les jours prochains.
- La maison Relais Daniel Ravier, dont la capacité vient d'être augmentée de 6 places, continue d'offrir à ses 28 résidents, par ses animations et son fonctionnement, chaleur humaine et qualité résidentielle.
- Ce bâtiment de la rue du Bois Rondel offre 42 places de CHRS auxquelles s'ajoute 27 places en diffus. Nous apportons un

hébergement temporaire aux hommes majeurs isolés, cet hébergement n'a de sens que par l'accompagnement social qui y est associé.

Notre expérience du diffus nous autorise à rappeler que la réussite de l'autonomie promise par la politique du « logement d'abord » dépendra de la réalité et de la qualité de l'accompagnement social. Cet accompagnement nécessite des compétences spécifiques de travailleur social et la mise en place de projets et de parcours individualisés. Enfin, notre expérience du collectif nous rappelle qu'une part des résidents des CHRS, ne saurait être immédiatement autonomes dans leur logement. Compte tenu de leur parcours et parfois de leur état de santé physique et psychique, ils ont besoin des ressources et de la sécurité que seul le collectif peut leur assurer. Nous nous associons à l'inquiétude de nos collègues face aux menaces financières qui pourraient mettre en cause la pérennité des CHRS et de leurs missions.

3

Développer le partenariat et la coopération inter-associative pour mutualiser ce qui peut l'être et organiser des réseaux d'expertise, de formation et d'intervention au profit de nos publics est une de nos orientations stratégiques majeures.

C'est le sens de notre engagement à la Fédération des Acteurs de la Solidarité et une des raisons pour lesquelles nous avons associé les Amitiés Sociales au CPH et AIS 35 au CADA et que nous continuerons, dans les projets à venir à proposer des partenariats et des réponses de réseau.

Pour terminer, permettez-moi d'évoquer un incident récent. A Betton, le 17 janvier dernier, nous avons organisé avec l'AIS 35 une réunion d'information pour les riverains du futur CADA. Une douzaine de militants d'extrême droite, galvanisé par l'élu régional du Rassemblement National, sont venus troubler violemment la réunion. Nous avons pris la mesure de leurs comportements et de leurs discours. Quand le refus de l'autre devient un programme, nous sommes fiers d'être au front de la lutte contre les exclusions et d'exercer des métiers de solidarité.

Il y a 80 ans, Le Foyer Benoit Labre a été créé pour proposer « aux vagabonds » un toit et une adresse, un lieu d'accueil et d'attache, on ne peut être de nulle part. L'appartenance territoriale prend son sens des valeurs qu'elle tisse et des liens qu'elle construit.

Cette cérémonie est l'occasion de dire combien nous croyons au partage d'une éthique de territoire, attentive à nos concitoyens en difficulté et accueillante à ceux qui fuient la guerre, la mort et l'extrême misère.

Merci de votre présence.